

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 10.135

L'An deux Mille Dix, le 1er avril à 18 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 26 mars 2010

DATE D'AFFICHAGE

Le 26 mars 2010

ETAIENT PRESENTS : M. QUENTIN, M. LE GUEUT, Mme PELTIER, Mme LECOMTE, M. DENIS, Mme CROUÉ, M. BESSON, Mme CHABANEAU, M. LABIA, adjoints,

Mme BARRAUD DUCHÉRON, M. CAU, M. CHABASSE, Mme CIRAUD-LANOUE, M. COASSIN, M. COEURET, Mme DOUMECQ, Mme FAUQUET-MOLL, M. FILOCHE, M. GONZALEZ, Mme GRAMMATICO, M. GUIARD, M. JARDONNET, Mme LEFEBVRE, M. MERLE, Mme MONNEREAU, Mme PELLET, M. PRUDENCIO, M. RICH, M. STOFFAËS, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES :

M. GIRAUD représenté par Mme LECOMTE
Mme DUMAS représentée par M. PRUDENCIO
M. POTENNEC représenté par Mme CHABANEAU
Mme WILLMANN représentée par M. QUENTIN

ETAIT ABSENT-EXCUSE : /

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 29
Nombre de votants : 33

M. FILOCHE a été élu Secrétaire de Séance.

OBJET : **CONVENTION DE FACTURATION ET DE REVERSEMENT DES VOLUMES D'EAU DANS LES COMPTEURS ESTIMES JUSQU'AU 31 DECEMBRE 2009**

RAPPORTEUR : Mme FAUQUET-MOLL

VOTE : UNANIMITE

VEOLIA EAU a été désigné délégataire du service public d'eau potable à compter du 1^{er} janvier 2010.

Il vous est proposé d'autoriser Monsieur le Député-Maire à conclure et signer la convention de facturation et de reversement des volumes d'eau dans les compteurs estimés jusqu'au 31 décembre 2009 avec la Compagnie des Eaux de Royan d'une part, et VEOLIA Eau d'autre part.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé du Rapporteur,
- VU le projet de convention
- APRES en avoir délibéré,

DECIDE

- d'autoriser Monsieur le Député-Maire à conclure et signer la convention de facturation et de reversement des volumes d'eau dans les compteurs estimés jusqu'au 31 décembre 2009. avec la Compagnie des Eaux de Royan d'une part, et VEOLIA Eau d'autre part.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 8 avril 2010

Pour le Député-Maire,
L'adjoint délégué,
Bernard GIRAUD